

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

## N°2021-080

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 9 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 9 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/11/2021 Date d'affichage 03/11/2021

---

**Etaient présents**: Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 14

Procurations: 5

Étaient absents excusés: Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Madame Florence CHASSÉ, Madame Marion VEISTROFFER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Pascal LIVENAIS a été élu secrétaire de séance.

## CREATION D'UN SERVICE PORTAGE DES REPAS

Rapporteur: Béatrice GUÉGAN

## Présentation de la décision

A la demande d'un administré, la commune envisage de créer un service portage des repas.

Étant donné que la cuisine centrale de Cossé fournit les repas de la cantine, nous pouvons aussi commander des repas pour les personnes vulnérables qui le souhaitent et les livrer au domicile des personnes concernées.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de créer ce service afin de satisfaire un besoin immédiat.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : Pour : 14 voix

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme, A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 9 novembre 2021. Le Maire, Anthony ROULLIER